



**RSM CCI CONSEILS**

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

**RSM-CCI Conseils**

**RAPPORT DE TRANSPARENCE**

**Exercice clos le 31 août 2015**

L'article R 823-21 du Code de Commerce impose la publication d'un rapport de transparence par les commissaires aux comptes titulaires de mandats d'entités dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou d'associations faisant appel à la générosité publique.

Conformément à ces dispositions RSM-CCI Conseils a établi ce rapport qui sera publié sur son site internet.

## **1-PRESENTATION DE RSM-CCI Conseils**

### **1.1. ORGANISATION JURIDIQUE DE RSM CCI Conseils**

RSM-CCI Conseils est une SAS au capital de 1 998 608 € dont le siège social est 2 bis, rue Tête d'Or, 69006 LYON. Elle est immatriculée au RCS de LYON sous le N° 398 384 198

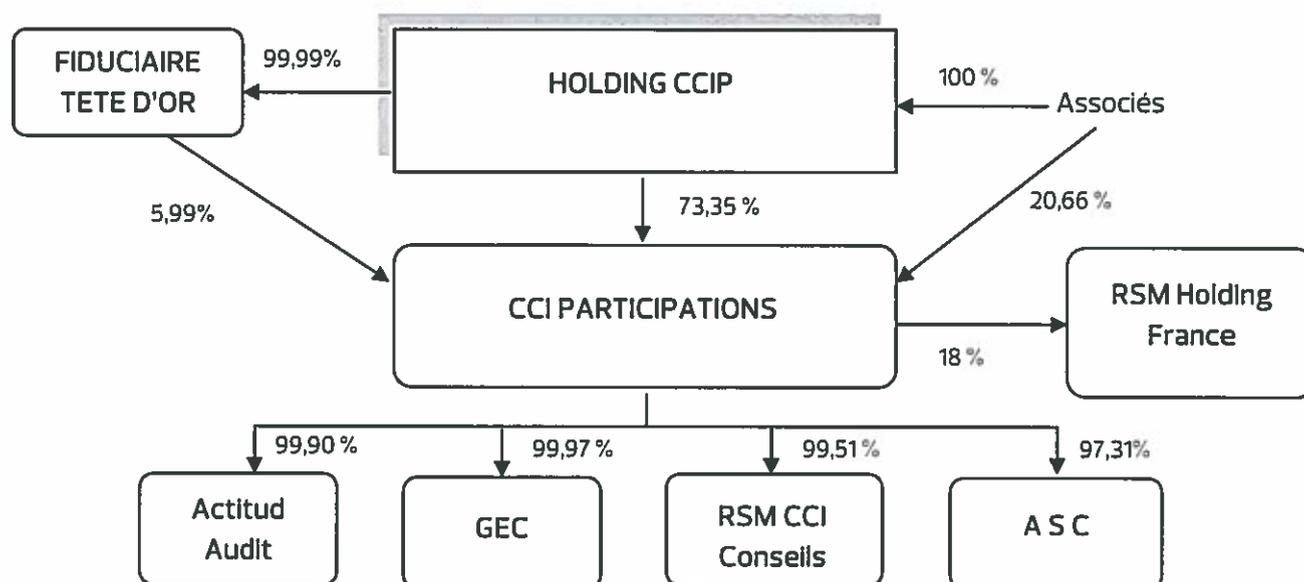
Elle exerce une activité de commissariat aux comptes et d'expertise comptable et à ce titre, elle est inscrite à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de LYON et au Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Rhône-Alpes.

Le Président de la société est Monsieur Pierre-Michel MONNERET. Les 3 directeurs généraux sont Messieurs Jean-Marc MOREL Jean-Marc PENNEQUIN et Jean-Michel REY.

La société est administrée par un conseil d'administration dont les 15 membres sont des associés des sociétés CCI PARTICIPATIONS et HOLDING CCIP détenant le capital de RSM-CCI Conseils.

Le capital de la société est détenu à 99,51 % par la SAS CCI PARTICIPATIONS, elle-même détenue directement et indirectement via SAS FIDUCIAIRE TETE d'OR à 79,34 % par la SAS HOLDING CCIP. 15 associés de RSM-CCI Conseils détiennent directement ou indirectement la totalité du capital de la société HOLDING CCIP.

RSM-CCI Conseils est la principale société opérationnelle du groupe CCI dont l'organigramme figure ci-dessous.



Le groupe est dirigé par un Président assisté d'un comité de direction de 3 membres. Ils sont élus par l'assemblée des Associés pour une durée de 3 exercices. Ce sont :

- Monsieur Pierre-Michel MONNERET, Président.
- Monsieur Jean-Marc MOREL
- Monsieur Jean-Marc PENNEQUIN.
- Monsieur Jean-Michel REY.

## 1.2. RESSOURCES HUMAINES

### 1.2.1 Les associés

Les 16 Associés, personnes physiques, de RSM CCI-Conseils sont tous experts-comptables et, à ce titre, inscrits au Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Rhône-Alpes.

12 d'entre eux et Evelynne CHANSAVANG, associée de ACTITUD Audit, sont commissaires aux comptes et, à ce titre, inscrits à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de LYON ou de CHAMBERY (Jean-Pierre HORTEUR). 4 associés n'exercent pas l'activité de commissaire aux comptes (Christophe DEMEURE, Sébastien BOUZARD, Arnaud RICOME et Bertrand DUFOUR).

Ces 16 associés sont, par ordre d'ancienneté :

- Monsieur François de BUSTAMANTE, 56 ans.
- Monsieur Jean-Yves PERROT, 52 ans.
- Monsieur Pierre-Michel MONNERET, 52 ans.
- Monsieur Jean-Pierre HORTEUR, 51 ans.
- Monsieur Jean-Marc PENNEQUIN, 51 ans.
- Monsieur Jean-Michel REY, 51 ans.
- Monsieur Alain GRILLE, 52 ans.
- Monsieur Nicolas BARIOZ, 45 ans.
- Monsieur Christophe DEMEURE, 43 ans.
- Monsieur Jean-Marc MOREL, 51 ans.
- Monsieur Sébastien BOUZARD, 44 ans.
- Monsieur Arnaud RICOME, 40 ans.
- Monsieur Gaël DHALLUIN, 43 ans.
- Monsieur Pascal VUAILLAT, 52 ans
- Monsieur François-Régis de MONJOUR 42 ans.
- Monsieur Bertrand DUFOUR, 31 ans.

Madame Evelyne CHANSAVANG, 44 ans est associée de ACTITUD AUDIT et Monsieur Bertrand DUFOUR est associé de RSM-CCI Conseils. Ils ne sont pas associés de CCI PARTICIPATIONS et de HOLDING CCIP.

Le mode de calcul de la rémunération des associés est fixé par la charte des Associés. La rémunération est fonction de plusieurs critères dont notamment, le volume d'honoraires géré celui-ci étant plafonné, les heures facturables effectuées et effectivement facturées, les délégations internes assumées. Il s'y ajoute une faible partie variable liée à des objectifs personnalisés définis annuellement. Les rémunérations sont arrêtées par un « comité des rémunérations » composé de 4 associés élus pour 3 exercices :

- Monsieur Pierre-Michel MONNERET, Président.
- Monsieur François de BUSTAMANTE
- Monsieur Jean-Pierre HORTEUR.
- Monsieur Jean-Michel REY.

### 1.2.2. Les collaborateurs

Au 31 août 2015, l'effectif total du groupe RSM CCI était de 125 personnes se décomposant ainsi :

- 15 Associés dans les holdings CCI PARTICIPATIONS et HOLDING CCIP
- 1 Directeur de mission associé de RSM CCI Conseils.
- 8 Diplômés experts comptables salariés
- 101 Collaborateurs dont 10 experts comptables stagiaires.

A cette date, l'effectif de RSM-CCI Conseils était de 88 salariés. Il est au jour de la signature du présent rapport de 98 salariés.

Dans cet effectif, 22 collaborateurs participent aux missions de commissariat aux comptes.

### 1.2.3. Politique de formation

La formation est supervisée par un associé responsable de l'établissement et du suivi d'un plan de formation annuel.

Notre politique interne de formation en audit repose sur un cursus obligatoire en 4 années ayant pour objectif l'apprentissage puis l'approfondissement de la démarche d'audit, l'acquisition de connaissances en fiscalité, droit et systèmes d'information mais également l'enrichissement des connaissances sur la doctrine comptable (les normes IFRS par exemple) et une actualisation des questions liées à l'éthique et à l'indépendance.

A partir de la 5<sup>ème</sup> année, les collaborateurs ont accès à des formations à la carte sur des sujets spécifiques.

Notre réseau international dispense en outre des formations de haut niveau et multiculturelles destinées aux jeunes associés et directeurs de missions. L'objectif est multiple : suivi d'une méthodologie commune à RSM-International, échanges sur les meilleures pratiques, approche des clients internationaux. Ces formations annuelles sont dispensées au sein du centre de formation international au Pays-Bas sur une semaine et rassemblent des collaborateurs d'une vingtaine de pays.

## 1.3. ACTIVITE

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe RSM CCI s'est élevé pour l'exercice de 12 mois clos le 31 août 2015 à 13 169 k€ contre 12 213 k€ € au titre de l'exercice précédent se répartissant ainsi :

- Missions de contrôle légal des comptes : 23%
- Autres missions : 77%

Le chiffre d'affaires de RSM-CCI Conseils pour ce même exercice de 12 mois s'est élevé à 10 867 k€ dont 23% en audit légal.

RSM-CCI Conseils est intervenu au cours de l'exercice en qualité de commissaire aux comptes de deux entités dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé d'Euronext :

ERYTECH PHARMA : compartiment B

MRM : compartiment C

et de 3 entités faisant appel à la générosité publique :

Association RIGBA

Association SOS ATTITUDES

Fonds de dotation de l'ECOLE CENTRALE

RSM-CCI Conseils n'exerce aucun mandat de commissariat aux comptes auprès d'établissements de crédit, de compagnies d'assurances ou de mutuelles.

## 2 -PRESENTATION DU RESEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

### 2.1. RSM France

RSM-CCI Conseils est membre du réseau RSM-France.

RSM-Holding France est une société par actions simplifiée, au capital de 100 000 €, dont le siège est 26 rue Cambacérès, 75008 PARIS, inscrite auprès du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de PARIS Ile de France et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de PARIS. Ses associés sont :

- RSM à-LYON
- RSM-à PARIS
- RSM à NANTES
- RSM à MONTPELLIER
- RSM à COLMAR

Ces cabinets sont totalement indépendants sur le plan capitalistique.

RSM-Holding France est dirigée par un collège des associés constitué d'un représentant de chacun des cabinets membres et par un comité de direction composé de trois membres dont le président, Monsieur Jean-Michel PICAUD. Le représentant de RSM-CCI Conseils au collège des associés est Monsieur Pierre-Michel MONNERET.

Une convention réunit chaque année les associés des cabinets membres.

Les cabinets membres utilisent en audit une méthodologie commune développée par RSM-International. Ils sont aussi membres de l'association technique ATH.

Il a été constitué au sein de RSM-France divers comité et notamment :

- Un comité d'audit
- Un comité Ethique
- Un comité de formation

La fonction technique, l'organisation des formations communes, les relations avec le réseau international et la communication sont assurées par 3 permanentes.

## 2.2. RSM International

RSM France est membre de RSM International depuis janvier 2005 et, à ce titre, doit se conformer aux exigences qualité du réseau.

RSM International se situe dans les 7 premiers réseaux mondiaux de cabinets d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

RSM International est un réseau non intégré dont les représentants dans chaque pays sont indépendants sur le plan capitalistique.

## 3 – GESTION DES RISQUES

### 3.1. INDEPENDANCE

#### 3.1.1. Responsable éthique du cabinet

Notre cabinet a désigné un responsable éthique. Celui-ci est chargé, en liaison avec le comité éthique de RSM France, de répondre aux questions des associés et de sensibiliser l'ensemble du personnel au respect des règles d'éthique, d'indépendance et de secret professionnel.

#### 3.1.2. Charte éthique et déclarations d'indépendance.

Notre cabinet, conformément aux règles de RSM France, a établi une charte éthique signée par tous les associés. La dernière version de cette charte éthique a été signée le 7 janvier 2013.

Tous nos collaborateurs et associés signent annuellement une déclaration d'indépendance.

### 3.1.3. Acceptation des missions.

Le cabinet applique la procédure d'acceptation des missions définie au niveau de RSM-France. Elle consiste notamment à remplir un questionnaire, visé par l'associé, préalablement à l'acceptation d'un nouveau mandat et à procéder à une recherche des risques d'incompatibilités.

### 3.1.4. Maintien des missions et appréciation des risques liés à leur exécution.

Tout au long de la mission, l'équipe d'audit est sensibilisée à l'appréciation des risques. En tout état de cause, l'associé signe chaque année et pour chaque mandat les conclusions de questionnaires sur le maintien de la mission.

### 3.1.5 Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Les responsables Ethique de chacun des cabinets membres de RSM France sont responsables de la mise en place et du suivi des systèmes d'évaluation et de gestion des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme ainsi que des procédures correspondantes. Ils sont en charge de diffuser les informations utiles émanant de TRACFIN et du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes.

## 3.2. CONTROLE QUALITE

### 3.2.1. Contrôle qualité interne au cabinet

Ce contrôle qualité prend la forme :

- D'un contrôle transversal, effectué chaque année, pour s'assurer de la bonne application au plan formel de la méthodologie d'audit RSM-France.
- D'une revue indépendante sur certains dossiers (EIP et dossiers jugés à risques).

### 3.2.2. Contrôle qualité par le réseau

Chaque année les cabinets membres de RSM France font l'objet d'un contrôle qualité par le réseau, portant sur l'appréciation du respect des procédures et sur la bonne application de la méthodologie RSM France au travers de l'examen d'un certain nombre de dossiers. Ce contrôle est effectué par des associés des autres cabinets sous la supervision de RSM International. Le dernier contrôle a eu lieu du 23 au 25 octobre 2014.

Un contrôle qualité est aussi organisé par ATH, qui s'est déroulé cette année le 3 novembre 2015.

### 3.2.3. Contrôle qualité de la profession

Le cabinet a fait l'objet du 2 au 5 avril 2013 d'un contrôle périodique diligenté par des contrôleurs du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes.

### 4-DECLARATIONS DU REPRESENTANT LEGAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE R 823-21 F ET G DU CODE DE COMMERCE

Je confirme que les pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet ont fait l'objet d'une vérification interne.

J'estime que le système interne de contrôle de qualité est adapté tant à la taille du cabinet qu'à celle de ses missions.

Je déclare que les dispositions des articles L 822-4 et R 822-61 du code de commerce, en matière de formation, ont été respectées.

Fait à LYON, le 30 novembre 2015

RSM CCI Conseils

Le Président : Pierre-Michel MONNERET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Monneret', written over a horizontal line.